



Nouméa, le 13 Avril 2022

Port Autonome de Nouvelle Calédonie

Capitainerie du Port de Nouméa

Dossier suivi par : Jean-michel VOUDJO

Tel : 20 50 05

Mél : capitainerie@noumeaport.nc

AVIS AUX USAGERS n° 03-2022

PORT DE NOUMÉA / PETITE RADE / PORT MILITAIRE BASE NAVALE

Zone temporaire d'interdiction

La circulation maritime des navires, embarcations et engins, immatriculés ou non, **est interdite sous** le pont de l'îlot Brun ainsi que l'intégralité du plan d'eau du port militaire de la base navale de la pointe Chaleix à Nouméa **du 12 Mai au 12 Août 2022 inclus.**



Nous vous remercions de votre compréhension.

La Capitainerie

